

Une des racines du racisme se trouve dans l'oppression coloniale organisée depuis la «conquête» du Congo, en 1875-1885. Le roi Léopold II et ses serviteurs inventaient des mensonges racistes contre les Noirs. Il fallait convaincre les Belges, qu'on envoyait soumettre les Africains, de la supériorité de la race blanche. Pendant la période coloniale, le racisme servait à justifier les massacres, mais surtout l'oppression et l'exploitation des travailleurs noirs par les grandes compagnies coloniales.

«Les Noirs, indifférents devant la vie humaine...»

Extrait du livre «Les pionniers belges au Congo», 1927

Préoccupé de servir les intérêts supérieurs de l'humanité et de favoriser en même temps l'essor économique de son pays, Léopold II est parvenu à jeter, dans le Centre africain, les bases d'un Etat moderne. C'est surtout aux aspirations généreuses de ce roi que l'Afrique équatoriale est redevable de la disparition de la traite des nègres, du cannibalisme et des sacrifices humains. (...)

Le Centre africain était resté l'immense parc d'où une race intermédiaire, la plus féroce et la plus déchue de toutes, celle des Arabes, arrachait les multitudes noires dont elle apportait les restes aux continents voisins. Couper l'exportation humaine du Centre africain, le ren-

dre à lui-même pour qu'il puisse se conserver et se développer, c'est bien. Mais, pour pouvoir se conserver, il doit pouvoir vivre dans les conditions normales d'une existence régulière. Si le Centre africain, débarrassé des Arabes, ne devait pas être sauvé de ses mœurs invétérées, effrayantes et féroces, rien ne serait fait. Et ces mœurs ne sont pas seulement celles qui seraient naturelles à un état primitif, stagnant et léthargique. Non, ici les pratiques nées du sentiment de l'indifférence en matière de vie humaine, depuis la servitude acceptée, jusqu'aux sacrifices humains et jusqu'au cannibalisme, ne sont pas seulement spontanées, elles ont été aggravées

par le contact permanent avec des races telles que celle des Arabes, rapace, cruelle et vicieuse. Ainsi l'instinct même de ces peuplades a dû se déformer et faire des monstres endurcis de ce qui n'était que des enfants faibles.

Il ne pourrait donc pas suffire d'émanciper les Noirs. Il faut les diriger vers la voie large et bonne, en les arrachant non seulement à l'ignorance, mais à la difformité morale engendrée d'une longue infiltration perverse et corrompue.

Source: H. Depester: Les pionniers belges au Congo, Taminès, Duculot-Roulin, éditeur, 1927, p. 5 et 9.

«Nous massacrons pour obtenir du caoutchouc»

Témoignages de missionnaires et de colons

Journal de l'officier Isidore Tobback, Stanley Falls, mars 1888

Il suffit que je raconte l'assaut et la prise d'un seul village, pour les avoir toutes racontées. Je vous parlerai donc de la prise du village Kimbanza. Une salve générale de mon deuxième groupe sème la panique et la mort dans les rangs des indigènes qui jettent leurs armes pour s'enfuir plus vite et pour avoir plus de chance de survie, car ils savaient que je faisais fusiller ceux qui étaient pris les armes à la main. Trois prisonniers portaient des armes au moment d'être pris. Cinq minutes plus tard, ils sont abattus par douze balles. Emportant tous les vivres, les légumes, les poules, les chèvres, nous avons quitté le village illuminé par les huttes incendiées. Il ne reste rien de Kimbanza. C'est cela la guerre en Afrique.

Le missionnaire Faris note 23 août 1899 les propos de l'agent de l'Etat, S.S. Roi: La seule façon de se procurer du caoutchouc est de se battre. On prétend que l'indigène reçoit 35 centimes pour un kilo de caoutchouc. Mais dans ces 35 centimes est compris un profit considérable sur les étoffes. La quantité de caoutchouc est déterminée par le nombre de fusils, non par le nombre de mètres d'étoffe. Quand le caporal part pour la collecte du caoutchouc, il reçoit des balles. Toutes les balles non

utilisées doivent être raménées et pour chaque balle tirée, il doit apporter une main droite. Il arrive que les soldats tirent une balle à la chasse d'un animal. Dans ce cas, ils coupent la main d'une personne vivante. Sur le Momboya, l'Etat a utilisé au cours de six mois, 6.000 balles, ce qui signifie que 6.000 personnes ont été tuées ou mutilées. Plus de 6.000, puisqu'on m'a raconté à plusieurs reprises que les soldats tuent des enfants avec la crosse du fusil.

Rapports de Jean Mazy, commandant régional de Musa 17 avril, 13 août 1901. J'ai dirigé l'opération militaire contre le village Musa, qui refusait de livrer des vivres pour les noirs, ainsi que des porteurs pour le transport entre les postes de Musa et de Kutu. Résultat: quatre indigènes tués, le chef du village se présente au poste et nous fournit des vivres et des porteurs.

J'ai dirigé une opération militaire contre le village Lida qui offrait asile à de nombreux réfugiés provenant de villages insoumis de la région de Kutu. Résultat: 58 morts, le chef du village a conclu la paix. J'ai dirigé une opération militaire contre le village Likaw, qui était également un refuge pour les villageois de la région de Kutu qui refusaient de travailler. Résultat: 54 morts. Le chef

de village a conclu la paix et a livré six miliciens.

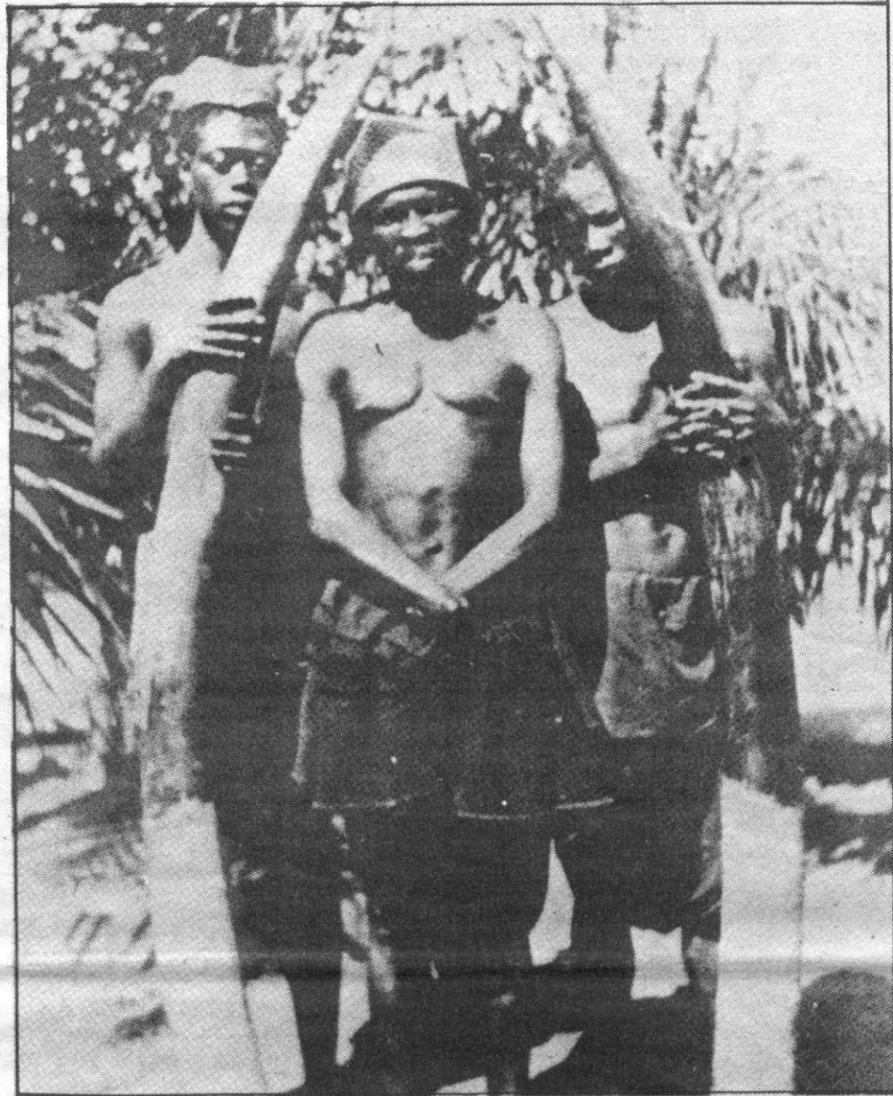
J'ai dirigé des opérations militaires contre la tribu des Bobo et contre le village Momenge et Bogwa, parce qu'ils ne fournissaient qu'une quantité dérisoire de caoutchouc au poste de Bombo. J'ai dû recourir à la violence, 56 indigènes, tous armés, ont été abattus.

Rapport de Baeyens, chef du poste de Kutu, 31 décembre 1902.

Je me suis rendu à Busu-Kele pour soumettre ce village. Il n'avait jamais rien fourni aux blancs. Les indigènes ont résisté. Quinze hommes ont été abattus. Le chef du village a promis de livrer la quantité imposée de caoutchouc, 70 kilos par mois.

Déclaration devant la Commission d'enquête, déposée par A.E. Ruskin, missionnaire, Bongandanga, 20 décembre 1904.

Je voyais beaucoup de personnes qui avaient été blessées par les superviseurs, des cadavres de personnes assassinées par eux. Les superviseurs avaient capturé Balua, la femme de Bontanga. Monsieur Favresse lui a fait donner 200 coups de chicotte. On l'a flagellée si cruellement que l'urine et le sang coulaient de son corps. Puis, on l'a traînée dans la prison. A ce moment, son mari est arrivé avec vingt poules pour la racheter. Il l'a conduite à la maison, mais elle est mor-



«Le droit divin à la conquête des pays des Sauvages»

Extrait d'une brochure de Henri Pauwels, président de la CSC, vers 1946

Les fondements généraux du droit à la colonisation.

Les indigènes ont été privés de leurs droits par la volonté unilatérale de la puissance colonisatrice. Nous allons examiner les raisons qui ont été invoquées pour justifier de telles expropriations. Notamment les actes de violence commis par les indigènes contre ceux qui voulaient s'établir dans leur pays; leurs crimes contre la nature; leur opposition à la prédication de l'évangile; leur refus de partager les richesses naturelles de leur pays avec d'autres pays. Toutes ces raisons sont essentiellement bonnes et donc susceptibles de justifier l'intervention armée des pays qui se sentent lésés dans leurs droits.

Il importe de rechercher une base légale plus générale, de la saisie politique ou écono-

mique, par les peuples plus avancés, du territoire de peuples moins avancés. Deux concepts, inséparables, constituent cette base légale. A. Le principe de la destination divine des biens terrestres. Les biens terrestres ne sont pas également répartis entre les territoires et les peuples. Mais Dieu a voulu qu'ils pourvoient aux besoins de tous les hommes. Les hommes ne peuvent pas méconnaître la loi divine, ni se considérer comme les seuls bénéficiaires des ressources des territoires qu'ils habitent. L'humanité ne peut pas tolérer que, par ignorance, par paresse ou par négligence, les richesses naturelles que Dieu a offertes au monde, restent en friche. Lorsque des territoires sont mal gérés par leurs propriétaires légitimes, les autres pays, qui sont lésés de ce

fait, ont le droit de prendre la place des mauvais gestionnaires et d'exploiter ces biens afin que le monde entier en tire profit.

B. La mission civilisatrice de la colonisation. Dieu a uni tous les hommes dans les mêmes liens de solidarité et chacun est dans une certaine mesure responsable du sort de son prochain. Les tribus sauvages, victimes du vice, de l'ignorance et de la superstition, ne peuvent sortir par elles-mêmes du marais dans lequel elles paugent. L'appel, l'aide, la direction, doivent venir d'un pays plus avancé sur la voie de la civilisation.

Source: Pauwels Henri: Het syndikalisme en de kolonie (Le syndicalisme et la colonie), éd. ACV(CSC), non daté, probablement 1946, pages 91-92.

te peu de temps après suite à ses blessures.

Le missionnaire Lower a signalé que pendant l'expédition de Hagström deux enfants ont été tués par les soldats à Bosu-Londji et à

Ntumba, en 1902-1903. Il leur avait fracassé la tête contre le sol.

Sources: Delathuy A.M.: E.D. Morel tegen Leopold II en de Kongostaat, EPO, 1985, pp. 11, 164; De geheime documentatie

van de onderzoekscmissie in de Kongostaat (La documentation secrète de la commission d'enquête dans l'Etat du Congo), EPO, 1988, p.111-115, 207, 212.